

Ecole le mercredi matin: ce ne sera pas avant 2013

■ Cette demi-journée sera obligatoire pour les enfants de 8 à 12 ans.

■ D'autres nouveautés attendent les élèves pour cette rentrée 2010.

CHLOÉ DETHURENS
ET CHARLOTTE MICHELI

La rentrée scolaire, c'est ce lundi! Quelque 71 140 élèves - près de 500 de plus que l'an passé - s'apprentent à retourner sur le chemin de l'école. Une rentrée perçue par le Département de l'instruction publique comme une «étape» et une phase de «consolidation» dans la mise en place du processus d'harmonisation scolaire suisse (HarmoS) prévue pour 2011. Tour d'horizon des principaux changements qui attendent les écoliers.

■ **Au primaire**, les enfants n'atteignant pas leurs 4 ans avant le mois d'octobre ne seront pas acceptés en première enfantine cette année. Ainsi, l'école primaire comptera environ 200 élèves de moins en 2010. Dès la rentrée 2012, cette limite reculera de deux mois supplémentaires, soit au 31 juillet, afin de s'aligner sur le concordat HarmoS. Une cinquantaine de dérogations ont toutefois été accordées.

Le retour du mercredi matin à l'école primaire, qui vise à pouvoir faire face à l'augmentation de la dotation horaire prévue par l'harmonisation scolaire (Genève est le seul canton où les cours ne sont répartis que sur quatre jours), ne sera finalement pas pour 2011 mais pour 2013. «Nous ne pouvions pas changer l'horaire dès la rentrée prochaine, explique Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du Département

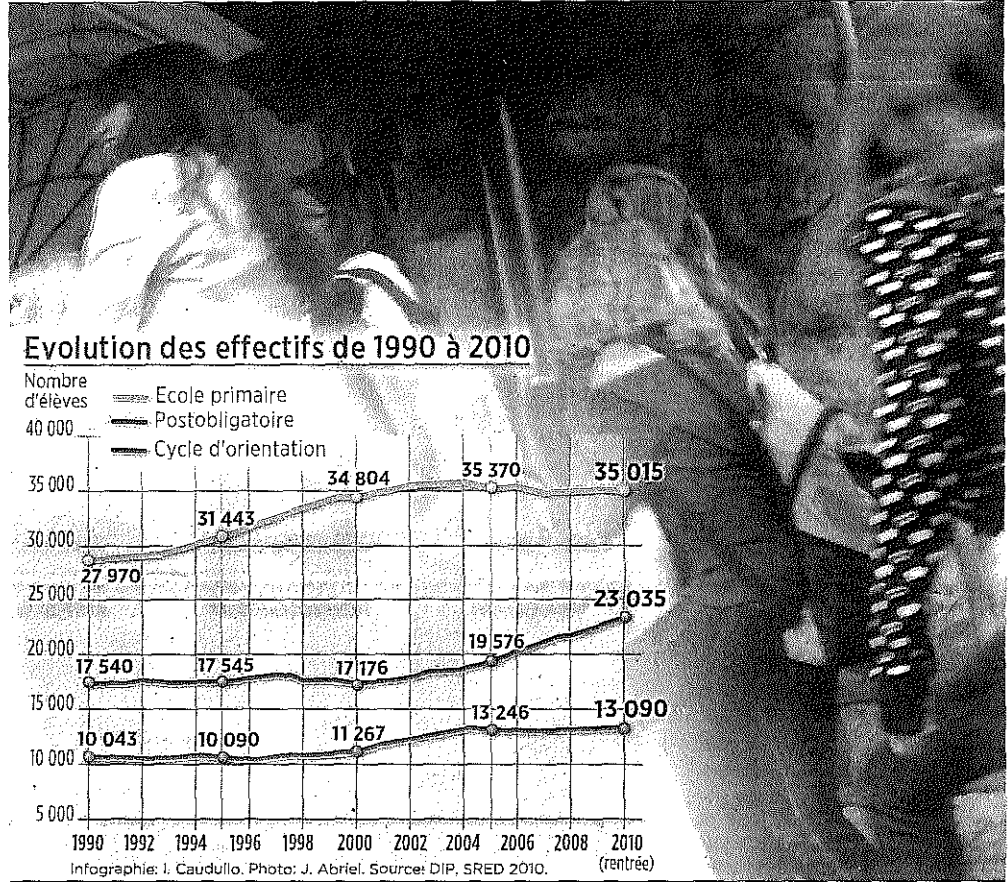
de l'instruction publique, de la culture et des sports. Le Conseil d'Etat planche actuellement sur un projet de loi qu'il déposera pour la session d'octobre du Grand Conseil. Il faut laisser du temps pour que le processus politique puisse s'accomplir.» L'école le mercredi matin ne concernera que les élèves âgées de 8 à 12 ans. La présence des 4 à 8 ans sera uniquement volontaire et axée sur des activités culturelles et sportives.

Les notes pour accéder aux sections les plus «avancées» du Cycle d'orientation, dont la nouvelle organisation sera effective à la rentrée 2011, ont été revues à la hausse. Il faudra désormais aux élèves de 6e un total de 14 points au lieu de 12 dans les trois branches principales (français I et II, mathématiques) pour accéder au futur regroupement 3 (actuellement A). La note 4 dans toutes les branches ne suffira donc plus. Pour les deux autres regroupements (2 et 1), les notes requises ne changent pas (11,5 et 9).

Le réseau d'enseignement prioritaire (REP), instauré en 2006 afin de soutenir les écoles situées dans des quartiers populaires, a lui été étendu à deux établissements situés sur la commune de Vernier.

■ **Le Cycle d'orientation** poursuit quant à lui sa grande réorganisation. Les enseignants suivront cette année plusieurs formations afin de se familiariser avec l'harmonisation progressive et l'introduction du plan d'études

■ BAISSÉ DES EFFECTIFS AU PRIMAIRE, AUGMENTATION AU POSTOBLIGATOIRE



romand. Par ailleurs, quatre nouvelles classes de transition entre le Cycle et le postobligatoire viennent d'être mises en place, permettant aux étudiants dotés d'un projet professionnel dans les domaines techniques, de la construction ou des arts appliqués, d'effectuer une année préparatoire dans le secteur qui les intéresse.

■ **Le postobligatoire** subira également quelques changements. Dès cette année, les nouveaux inscrits à l'école de commerce, en pleine réforme, ne prépareront plus un diplôme mais un CFC. Ils

suivront également une demi-journée de formation à la pratique professionnelle. Quant aux collégiens de 3e année, ils auront dès lundi deux heures supplémentaires de physique. Enfin, la rentrée 2010 s'illustre par une augmentation du nombre d'apprentis. On dénote 2,5% de places et 3,5% de contrats supplémentaires.

■ **L'Office médico-pédagogique** a lui ouvert deux nouveaux centres de 12 places pour enfants autistes, souffrant d'un retard mental moyen ou de maladies neurogénétiques. Vu l'augmenta-

tion démographique, le nombre de places a été revu à l'augmentation dans certaines institutions.

Enfin, un avant-projet de règlement sur l'intégration des enfants et jeunes à besoins éducatifs particuliers ou handicapés est en consultation. Il vise à intégrer ces jeunes à temps partiel dans une école ordinaire.

www.tdg.ch Participez à notre sondage: «Pour ou contre une sélection plus stricte à l'entrée du Cycle d'orientation?»

■ Lire aussi en page 29

En chiffres

Le nombre d'élèves a augmenté de 0,7% par rapport à 2009.

■ L'école genevoise accueillera 71 140 élèves pour cette rentrée 2010 (voir infographie). Le premier élève «HarmoS», lui, finira sa scolarité en 2023.

■ Le nombre de place d'apprentissage est passé de 1943 en 2009 à 1992 en 2010.

■ Le nouveau collège de Drize accueillera 500 élèves à la rentrée 2010. Il sera officiellement inauguré le 10 septembre prochain.

■ Les chiffres de la violence restent quant à eux stables. On dénombre 463 actes pour l'année scolaire 2009-2010, tous établissements confondus. **ChD/CM**

Manque d'enseignants au Cycle

Mathématiques, allemand, physique, éducation physique ou latin: dans certaines branches, le Cycle d'orientation genevois manque de professeurs, tout comme dans les autres cantons romands. Une tendance préoccupante: ces prochaines années, un grand nombre de professeurs arriveront à l'âge de la retraite. Le DIP a tout de même pu engager quelque 150 enseignants cette année, grâce à une intense campagne de recrutement. Des annonces ont également été placées à l'étranger, sans donner de grands résultats, la pénurie étant mondiale.

Une loi introduisant une flexibilité de l'âge de la retraite, votée en mai, permettra néanmoins au DIP de décider de

mesures exceptionnelles en cas de réelle pénurie: proposer aux professeurs volontaires de continuer à travailler une ou deux années, jusqu'à 67 ans. «Nous tenons à n'engager que des personnes formées pour ces disciplines spécifiques et hautement qualifiées», explique Charles Beer, qui insiste également sur l'importance des mesures d'accompagnement hors des cours. Le taux d'encadrement se situe toujours au dessous de 17.

Dans le postobligatoire, la situation est également tendue mais on ne parle pas de pénurie. Cette année, une centaine de professeurs ont été engagés. Les domaines où le recrutement pose problème sont l'allemand, les mathématiques et le fran-

çais. Vu l'augmentation du nombre d'élèves cette année, des postes ont été créés.

Dans le primaire, le DIP vit la situation inverse: 37 enseignants n'ont pas pu être engagés; 23 d'entre eux ont obtenu un long remplacement dès la rentrée 2010. Huit candidats sont en attente et se verront octroyer des remplacements en priorité. Les trois autres n'ont pas souhaité s'engager.

Du côté de l'Office médico-pédagogique, un projet visant à créer des postes d'assistants à la vie scolaire est en cours, afin de favoriser l'intégration d'élèves aux besoins spécifiques (par exemple handicapés). Ces personnes encadreraient ces écoliers et allégeraient les charges des enseignants. (chd/cm)

PUBLICITÉ

TRIBUNE DE GENÈVE www.tdg.ch

Les 24 de rugby

4-5 septembre

Centre

www.24hr